Participe Présent

Organiser un référendum scolaire

OBJECTIFS

- Découvrir le principe d'un référendum
- Exercer son "droit de vote"

DESCRIPTION

À la suite des travaux de la convention scolaire, nous vous proposons d'organiser un référendum à l'échelle de l'établissement afin de faire voter l'ensemble des jeunes sur les propositions qui en sont issues.

Les modèles et fiches méthodologiques en annexe permettront à l'organisateur et aux participants de préparer le référendum.

COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Mener à bien un projet collectif
- Comprendre comment s'organise un scrutin

SOCLE COMMUN

- Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

- Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Coopération et réalisation de projets

DURÉE

De 2 à 5 heures (selon l'implication demandée aux participants)

RESSOURCES

- Annexe n°1
  - Méthodologie de constitution d'une liste électorale
  - Gabarit de carte électorale
  - Le dépouillement
- Annexe n°2 : ***Les étapes du vote***
- Sur le processus électoral : Site du Ministère de l'Intérieur : Comment voter ?
- Sur la citoyenneté et les institutions : Site Vie Publique : Citoyenneté

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Isoloirs ou pièce dédiée
- Urne(s)
- Bulletins imprimés avec les propositions issues de la convention scolaire soumises à référendum
- Enveloppes
- Liste électorale à constituer
- Relevé de dépouillement
- Une carte d'électeur ou d'électrice

Method

POUR COMMENCER :

- Remarque préalable : prévoir 2 à 5 heures selon le degré d'implication que vous souhaitez proposer aux participants dans l'organisation du référendum, notamment en amont. Prévoir du temps pour :
  - Préparer le matériel
  - Installer le bureau de vote
  - Procéder à l'élection
  - Dépouiller les résultats
  - Communiquer les résultats une fois l'élection terminée

ÉTAPE 1 :

- Fixer la date du référendum et le(s) moment(s) où le bureau de vote sera ouvert.

ÉTAPE 2 : AVANT LE RÉFÉRENDUM (1 HEURE) :

- Établir avec les participants la liste des actions à accomplir pour organiser le référendum : de quoi a t-on besoin ?

- Constituer le comité organisateur et répartir les tâches au sein du groupe. Nous vous recommandons les tâches suivantes :

    - Établir une liste électorale (voir Fiche ***Méthodologie de constitution d'une liste électorale***).
    - Préparer les bulletins et les enveloppes.
    - Préparer les cartes électorales fictives (voir ***Carte électorale***).
    - Préparer la salle le jour J avec urne(s) et isoloir(s). Déterminer qui tiendra le bureau de vote.
    - Préparer une affiche méthodologique sur le déroulement du référendum (à l'aide de la Fiche ***Les étapes du vote***). Cette affiche pourra également comporter les propositions soumises au vote.
    - Prévoir et organiser la communication sur la tenue de cette élection (affichage au sein de l'établissement ou de la structure, page facebook et site internet d'***Électeurs en Herbe - France***).
    - Déterminer qui sera en charge du dépouillement (penser à préparer le relevé de dépouillement - voir la fiche ***Le dépouillement***).
- **Vérifier l'avancement des tâches avant le jour du scrutin.**

ÉTAPE 3 : LE JOUR DU SCRUTIN (1 À 3 HEURES EN FONCTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS) :

- Installer la salle avec l'équipe référente.
- Faire procéder au vote (voir Fiche ***Les étapes du vote***).

ÉTAPE 4 : APRÈS LE SCRUTIN (1 À 3 HEURES EN FONCTION DE L'IMPLICATION DEMANDÉE AUX PARTICIPANTS) :

- Procéder au dépouillement avec l'équipe référente.
- Procéder à la communication officielle des résultats. Vous pouvez par exemple demander aux participants de réaliser un support de communication autour des résultats :
    - Réalisation d'affiches,
    - Rédaction d'article dans le journal ou le site internet de l'établissement / de la structure,
    - Compte-rendu sur le site d'Électeurs en herbe - France et/ou sa page facebook,
    - Communication possible vers la presse locale si la direction de l'établissement ou de la structure a donné son accord au préalable.

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

Vous pouvez explorer avec les participants la pratique des référendums en France : qui peut être à l'initiative d'un référendum ? À quelle échelle territoriale ? Sa pratique est-elle fréquente ? Quels sont les types de référendums possibles ?

En distanciel

Pour organiser cette activité en distanciel, vous pouvez vous appuyer sur les méthodologies d'organisation d'une enquête et/ou d'un vote électronique. Cela modifie le déroulé de l'activité : certaines étapes seront conservées, comme celles relatives à l'organisation de la liste électorale ou à la communication des résultats, mais d'autres devront être entièrement transformées. Il faudra en effet adapter les modalités de vote et de dépouillement aux outils numériques. Pour vous aider, vous pouvez vous référer à la fiche "Organiser un référendum en ligne".

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

Vous pouvez à l'issue du référendum revenir avec les participants sur les principes du référendum et les questions qu'il pose :

- Qu'est-ce qui rapproche le référendum de la démocratie directe ?
- Voyez-vous des limites au référendum ? Si oui, lesquelles ?